

**CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.**

Si vous avez le moindre doute concernant les démarches à effectuer, nous vous invitons à prendre contact dès que possible avec Janus Henderson Investors ou avec votre conseiller financier.

201 Bishopsgate  
Londres  
EC2M 3AE

Service à la clientèle : 0800 832 832  
Numéro à composer depuis l'étranger : +44 1268 4439 14  
[www.janushenderson.com](http://www.janushenderson.com)

Le 17 juin 2019

Madame, Monsieur,

**Liquidation du Janus Henderson Credit Alpha Fund (le « Fonds »)**

Ce courrier vous est adressé en votre qualité d'actionnaire du Fonds (directement ou par le biais du compte d'épargne ISA Janus Henderson) afin de vous faire part de notre intention de procéder à la liquidation du Fonds. Nos raisons et les options qui vous sont proposées sont expliquées en détail ci-après.

Depuis son lancement, le Fonds a atteint ses objectifs de manière constante et à moindre coût. Nous considérons toutefois que nous ne serons plus en mesure de les atteindre à l'avenir en raison d'une baisse importante de la taille du Fonds qui limitera les actifs et les styles de gestion qui s'offrent à nous. Nous considérons également qu'il ne sera plus possible pour le Fonds d'atteindre les mêmes objectifs et de proposer le même profil de risque sans compromettre sa viabilité commerciale. Nous avons donc décidé de clôturer le Fonds.

Nous avons communiqué notre proposition de liquider le Fonds à la Financial Conduct Authority (FCA), qui en a pris acte. Ce courrier a par conséquent valeur de préavis officiel de la liquidation du Fonds, comme l'exigent les règles de la FCA. Nous vous invitons à lire attentivement le contenu de ce courrier et à nous faire part des suites à donner en complétant et en nous retournant le formulaire d'instruction ci-joint dans l'enveloppe qui vous a été fournie.

**PROPOSITION**

Après consultation avec NatWest Trustee et Depositary Services Limited, le Dépositaire du Fonds, la clôture du Fonds sera effective le 21 août 2019 (« La date d'effet »). À compter de cette date, le Fonds sera fermé.

**Janus Henderson Investors**

201 Bishopsgate, Londres EC2M 3AE

**T** +44 (0)20 7818 1818 **F** +44 (0)20 7818 1819

**[janushenderson.com](http://janushenderson.com)**

Agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority Siège social tel qu'indiqué ci-dessus. Immatriculée en Angleterre sous le numéro 906355.

Nous sommes susceptibles d'enregistrer les conversations téléphoniques à des fins de protection mutuelle et d'amélioration du service clients, ainsi qu'à des fins réglementaires de conservation des informations.

À la date d'effet, nous procéderons à la liquidation des actifs restants du Fonds et à la restitution des fonds correspondant à votre investissement dans le Fonds comme stipulé dans le présent courrier. Nous vous donnons par ailleurs la possibilité de convertir les parts du Fonds que vous détenez actuellement jusqu'au 20 août 2019 à midi en parts d'un autre Fonds/Trust Janus Henderson (veuillez contacter notre Service à la clientèle ou vous rendre sur notre site Internet en utilisant les coordonnées figurant en haut de ce courrier afin d'en savoir plus sur la gamme de Fonds/Trusts de Janus Henderson Investors). Vous pouvez également demander le rachat de vos parts avant la liquidation. Vous trouverez plus d'informations sur ces options et leurs implications ci-dessous.

Afin de permettre une liquidation en bonne et due forme des actifs pour l'ensemble des actionnaires du Fonds, nous avons décidé d'en réinvestir la totalité dans des liquidités et des placements similaires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Même si cette décision rentre dans le cadre de l'objectif d'investissement actuel du Fonds, nous cesserons d'appliquer les commissions de gestion et de performance à partir de cette date et ce jusqu'à la date de clôture.

La négociation des parts du Fonds sera définitivement suspendue à compter du 20 août 2019 à midi.

## **VOS OPTIONS**

**Vous devez choisir l'une des options ci-dessous au plus tard le 20 août 2019 à midi. En l'absence de réponse de votre part, l'option 3 vous sera imposée par défaut.**

**Si vous optez pour l'option 1 ou 2 ci-dessous, vous pouvez nous faire part de votre choix sur le formulaire d'instruction ci-joint et nous le retourner (comme indiqué) à tout instant jusqu'au 20 août 2019 à midi.**

### **OPTION 1 : CONVERSION AVANT LIQUIDATION**

**Vous avez la possibilité d'échanger vos parts du Fonds contre des parts d'un autre Fonds/Trust Janus Henderson avant la liquidation du Fonds. Vous pouvez choisir cette option à tout instant jusqu'au 20 août 2019 à midi.**

**Nous vous rappelons qu'un échange de parts sera considéré comme une vente, laquelle peut donner lieu à l'imposition d'une taxe sur les plus-values imposables, selon votre situation personnelle (tout comme la réception de fonds lors de la liquidation).**

**Valable uniquement pour les détenteurs d'un compte d'épargne ISA auprès de Janus Henderson : l'échange contre des parts d'un autre Fonds/Trust de la gamme de Janus Henderson n'aura aucune incidence sur le régime fiscal auquel votre compte ISA est assujéti.**

Pour en savoir plus sur la gamme de Fonds/Trusts de Janus Henderson, leurs objectifs et politiques d'investissement, les frais correspondants et les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI), nous vous prions de contacter notre Service à la clientèle ou de vous rendre sur notre site Internet [www.janushenderson.com/ukpi/documents-finder](http://www.janushenderson.com/ukpi/documents-finder). Il est important que vous preniez connaissance de ces informations afin d'être sûr de bien comprendre les différences entre le Fonds et

le Fonds/Trust alternatif que vous choisissiez, notamment celles qui concernent leurs objectifs et politiques d'investissement, leurs profils de risque et leurs frais.

Si vous décidez d'échanger vos parts, sachez qu'aucune commission de conversion, de rachat ou de souscription ne vous sera facturée pour les parts rachetées ou les parts achetées du Fonds/Trust Janus Henderson qui a votre préférence. L'échange sera effectué au prix d'achat calculé lors du prochain point de valorisation après la réception de vos instructions en bonne et due forme.

Si vous souhaitez réinvestir votre investissement dans l'un des autres Fonds/Trusts de Janus Henderson, veuillez cocher la case correspondant à l'option de votre choix sur le Formulaire d'instruction ci-joint, sélectionner le Fonds/Trust de Janus Henderson dont vous souhaitez acquérir des parts et retourner le formulaire dans l'enveloppe ci-jointe au plus tard le 20 août 2019 à midi. Vous pouvez également nous communiquer votre choix par le biais de votre conseiller ou en composant le 0800 832 832 entre 9 h 00 et 17 h 30 du lundi au vendredi, si vous investissez directement auprès de Janus Henderson. Les utilisateurs qui ont créé un compte sur MyHenderson peuvent également passer des ordres sur le site [www.my.henderson.com](http://www.my.henderson.com). Veuillez noter que les instructions transmises par téléphone et en ligne doivent également nous parvenir au plus tard le 20 août 2019 à midi. Avant de convertir vos parts dans un nouveau Fonds/Trust, nous vous prions de lire le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) du nouveau Fonds/Trust. Les DICI sont disponibles auprès de notre Service à la clientèle ou sur notre site Internet [www.janushenderson.com/ukpi/documents-finder](http://www.janushenderson.com/ukpi/documents-finder).

Les parts que vous recevrez du Fonds/Trust Janus Henderson de votre choix appartiendront à la même catégorie que celles que vous détenez actuellement, ou à une catégorie équivalente et/ou seront d'un type équivalent lorsque la même catégorie n'est pas disponible pour le nouveau Fonds/Trust Janus Henderson sélectionné. Pour obtenir plus d'informations sur la catégorie de parts du nouveau Fonds/Trust Janus Henderson que vous aurez choisi, veuillez contacter notre Service à la clientèle ou vous rendre sur le site Internet.

Nous vous enverrons une confirmation de la souscription de vos nouvelles parts le jour ouvrable qui suit le jour de l'échange.

### **Transferts de compte ISA**

En sus des options décrites dans ce courrier, vous pourrez également demander le rachat de vos parts et transférer gratuitement les fonds reçus au nouveau gestionnaire de compte ISA que vous aurez choisi. Si vous choisissiez cette option, vous ne serez pas tenu de nous retourner le Formulaire d'instruction. En revanche, vous devrez compléter un Formulaire de demande de transfert d'ISA auprès du nouveau gestionnaire d'ISA de votre choix, qui nous contactera afin de transférer votre compte. Si vous choisissiez de transférer votre compte ISA par ce biais, **il est important que vous nous transmettiez vos instructions au moins 30 jours avant la date d'effet**. Veuillez noter que le transfert à un autre gestionnaire d'ISA n'aura aucune incidence sur le traitement fiscal de votre compte d'épargne.

## **OPTION 2 : RACHAT DE VOS PARTS AVANT LA LIQUIDATION DU FONDS**

**Vous pouvez demander le rachat de vos parts avant la date d'effet et vous avez jusqu'au 20 août 2019 à midi pour choisir cette option.**

**Nous vous rappelons que le rachat de vos parts sera considéré comme une vente, susceptible de donner lieu à l'imposition d'une taxe sur les plus-values imposables, selon votre situation personnelle (tout comme la réception de fonds lors de la liquidation).**

**Valable uniquement pour les détenteurs d'un compte ISA auprès de Janus Henderson : si vous demandez le rachat de vos parts, les fonds récoltés ne seront plus exonérés fiscalement. Si vous décidez de réinvestir les fonds dans votre ISA, ceux-ci seront comptabilisés dans votre indemnité ISA annuelle pour cette année. Si votre ISA comprend exclusivement des parts du Fonds, le plan ISA que vous avez souscrit auprès de notre établissement sera clôturé après le rachat des parts.**

Si vous décidez de demander le rachat de vos parts, aucune commission de rachat ne sera appliquée aux parts faisant l'objet du rachat. Le rachat sera effectué au prix d'achat calculé lors du prochain point de valorisation après la réception de vos instructions en bonne et due forme. Les fonds correspondant au rachat seront généralement versés dans un délai de quatre jours ouvrables à partir de la réception de votre demande par écrit. Nous ne pouvons établir des chèques qu'au nom du détenteur enregistré et nous ne pouvons autoriser un paiement tant que la demande ne nous est pas parvenue par écrit et que les documents d'identité en attente et/ou à fournir obligatoirement en vertu de la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent ne nous ont pas été fournis. Les fonds des rachats seront conservés sur un compte bancaire non productif d'intérêts jusqu'à ce que nous recevions l'ensemble des documents en attente. Nous vous invitons à nous contacter si vous avez le moindre doute concernant les documents à fournir obligatoirement en vertu de la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Si vous souhaitez demander le rachat de vos parts, veuillez cocher la case prévue à cet effet sur le Formulaire d'instruction ci-joint et nous le retourner dans l'enveloppe ci-jointe avec les autres documents à fournir, au plus tard le 20 août 2019 à midi.

**Veuillez compléter la rubrique Instruction de paiement du formulaire d'instruction si vous souhaitez recevoir les fonds du rachat sur le compte bancaire que vous aurez indiqué.**

## **OPTION 3 : NE PRENDRE AUCUNE MESURE**

**Vous n'avez PAS besoin de compléter ni de retourner un formulaire d'instruction si vous choisissez cette option. Vos parts seront automatiquement rachetées comme détaillé ci-dessous.**

**Nous vous rappelons que le rachat de vos parts sera considéré comme une vente, susceptible de donner lieu à l'imposition d'une taxe sur les plus-values imposables, selon votre situation personnelle (tout comme la réception de fonds lors de la liquidation).**

Les parts du Fonds ne pourront plus être négociées immédiatement après l'heure limite de négociation fixée à midi le 20 août 2019. Les actifs restants du Fonds seront ensuite liquidés afin que

les fonds puissent être versés aux autres actionnaires. Aucune commission de rachat ne sera facturée pour les parts rachetées et le paiement sera effectué dans un délai de quatre jours ouvrables à partir de la date d'effet.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette somme ne vous sera versée qu'une fois que vous nous aurez fourni les documents d'identité exigés au regard des règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et les fonds seront conservés sur un compte bancaire non productif d'intérêts jusqu'à la réception de l'ensemble des documents en attente. Si vous avez le moindre doute concernant les documents à fournir en vertu des règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, n'hésitez pas à nous contacter.

**Valable uniquement pour les détenteurs d'un compte ISA auprès de Janus Henderson : si vous choisissez l'option 3 et que vous ne prenez aucune mesure, comme vous détenez des parts via le compte ISA Janus Henderson, les fonds des rachats ne seront plus exonérés d'impôt. Si vous décidez de réinvestir les fonds dans votre ISA, ceux-ci seront comptabilisés dans votre indemnité ISA annuelle pour cette année. Si votre compte ISA comprend exclusivement des parts du Fonds, le plan ISA que vous avez souscrit auprès de notre établissement sera clôturé après le rachat.**

La liquidation devrait être effective dans l'année qui suit la date d'effet. Dès lors que la liquidation sera effective, les actionnaires qui détiennent des parts à la date d'effet pourront recevoir le versement d'une somme correspondant aux avoirs qui seraient toujours investis dans le Fonds, laquelle somme sera déduite du montant d'une provision destinée à couvrir les autres frais dont le Fonds pourrait s'acquitter. Ces informations seront détaillées séparément dans le justificatif qui accompagne le paiement.

## INFORMATIONS IMPORTANTES COMPLÉMENTAIRES

### Avis d'exécution

Un avis d'exécution détaillant la conversion ou le rachat, dont le nombre de parts, le prix de la part et les onds dus, vous sera envoyé directement ou, le cas échéant, à votre intermédiaire.

### Conséquences fiscales

#### Investisseurs non détenteurs d'un compte ISA

Nous attirons votre attention sur le fait que quel que soit votre choix entre l'Option 1, un échange contre des parts d'un autre Fonds/Trust Janus Henderson, l'Option 2, un rachat de parts, et l'Option 3, la réception des fonds de la liquidation, l'opération sera considérée comme une vente de vos parts du Fonds susceptible de donner lieu à l'imposition d'une taxe sur les plus-values réalisées.

#### Investisseurs détenteurs d'un compte ISA Janus Henderson

Pour l'Option 1 (échange contre des parts d'un autre Fonds/Trust Janus Henderson, ou un autre Fonds/Trust par transfert à un autre gestionnaire de compte ISA), vos investissements resteront rattachés à un compte ISA. Comme stipulé ci-dessous, les demandes de transfert de compte à un autre Gestionnaire de compte ISA doivent être envoyées au moins 30 jours avant le 21 août 2019 afin de lui permettre de transférer votre compte. Si vous choisissez l'Option 2 ou 3, les fonds de votre investissement sortiront du cadre d'un ISA et ne bénéficieront plus du statut fiscal réservé aux comptes ISA.

**Si vous avez le moindre doute concernant les conséquences fiscales de votre choix, nous vous invitons à prendre contact avec votre comptable ou votre conseiller financier.**

### Frais de liquidation

Les frais associés à la liquidation, tels que les frais juridiques, d'affranchissement et administratifs, ainsi que les frais d'audit qui viendraient s'y ajouter seront payés par Janus Henderson Investors sur la commission d'administration générale. La liquidation du Fonds impliquera également la vente de ses actifs, dont les frais seront pris en charge par le Fonds : Le Gestionnaire estime que les frais seront de l'ordre de 0,22 % (cette estimation est calculée à partir du dernier taux swing offert au 30 avril 2019).

### Mesure à prendre

Veuillez nous envoyer votre Formulaire d'instruction complété (ou d'autres instructions écrites valables) au plus tard le 20 août 2019 à midi. Vous pouvez également nous communiquer votre choix par le biais de votre conseiller ou en composant le 0800 832 832 entre 9 h 00 et 17 h 30 du lundi au vendredi, si vous investissez directement auprès de Janus Henderson. Les utilisateurs qui ont créé un compte sur MyHenderson peuvent également passer des ordres sur le site [www.my.henderson.com](http://www.my.henderson.com). Veuillez noter que les instructions transmises par téléphone et en ligne

doivent également nous parvenir au plus tard le 20 août 2019 à midi.. Autrement, vos parts seront automatiquement rachetées dans le cadre de la liquidation.

Si vous avez le moindre doute concernant la réponse à donner à ce courrier, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller financier.

Pour toute demande de renseignements complémentaires concernant nos Fonds/Trusts ou questions concernant la liquidation, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées figurant en haut de ce courrier.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'mf' with a stylized flourish at the end.

Anthony Fallows  
Directeur du service client  
Pour et au nom de  
Janus Henderson Investors

Nous sommes susceptibles d'enregistrer les conversations téléphoniques à des fins de protection mutuelle et d'amélioration du service clients, ainsi qu'à des fins réglementaires de conservation des informations.

Veuillez noter que si votre conseiller financier est lié à votre investissement dans le Fonds, ce courrier lui a été également adressé.